Association Lyme Sans Frontières www.associationlymesansfrontièeres.com

Courriel du 28 juin:

Bonjour à tous,

voici quelques nouvelles de votre association.

Nous avons adressé un courrier et dossier officiels vendredi dernier, le 22 juin, à Madame la Ministre de la Santé, afin de l'alerter sur la problématique de la Borréliose de Lyme, et lui avons demandé officiellement une audience.

Un dossier a également été déposé dans ce sens chez Madame la Ministre par Monsieur le Député Armand Jung, que Madame Schaller a rencontré tout dernièrement. Monsieur le Député est parfaitement au courant de ce scandale sanitaire et soutient le combat contre le déni.

Nous avons écrit à Madame la Sénatrice Fabienne Keller un courrier de synthèse afin de lui apporter des éléments complémentaires pour la rédaction de son dossier final relatif à l'Atelier de prospective sur les Maladies Infectieuses Emergentes (MIE), Atelier auguel nous avions été convié les 24 mai dernier, au Sénat.

Certains d'entre vous se sont déplacés... pour un report d'audience du début de procès de Madame Viviane Schaller et Monsieur Bernard Christophe, ce mardi 26 juin. Merci à eux d'avoir fait la route... pour 10 minutes de présence. Nous ne sommes pas maîtres des stratégies des avocats, mais nous espérons que ceux qui sont venus ont pu échanger et rencontrer d'autres membres de l'association et s'informer.

L'audience est reportée au 18 septembre.

Le Bureau de l'association se réunit le 3 juillet, nous allons consulter les membres fondateurs et certaines personnes désirant s'investir plus largement pour définir très vite des projets d'actions à court et moyen terme. Nous vous ferons comme d'habitude un retour sur les propositions retenues.

Mais dors et déjà il faut que nous envisagions une rentrée "tonique"! Nous ne pouvons pas nous contenter de la situation actuelle, il faut refuser de subir et agir!

Et puisque nous en sommes là, nous vous proposons à tous, membres mais aussi les non-membres de l'association, tous ceux qui sont concernés par ce scandale sanitaire et l'incurie des autorités, de manifester votre mécontentement auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Alsace, et au Conseil de l'Ordre des Biologistes.. Par un simple courrier envoyé en <u>recommandé (de préférence)</u>, dans lequel vous exprimez:

- votre désapprobation dans la façon dont on traite le Lyme en France (fermeture du seul labo ayant le degré d'expertise requis pour détecter cette maladie, et qui a mis en évidence une faille dans le protocole de diagnostic, faille agréée par le labo Bio Mérieux par ailleurs....)
- votre désapprobation dans la façon dont on traite les médecins qui se battent au quotidien pour aider et sauver leurs malades (gardes à vue, intimidation, moqueries de la part des confrères, déni pur et simple,...)

- votre désapprobation sur le peu de considération que l'on fait de vous, l'être humain qui est en souffrance et auquel l'Etat ne propose que le psychiatre en vue d'une improbable guérison
- votre désapprobation concernant les points personnels qui vous touchent et qui ne sont pas/jamais considérés au niveau requis (manœuvres d'intimidation et pression sur une maman qui défend son enfant autiste à sérologie positive; refus de faire des tests WB après des tests Elisa positifs, la personne étant laissée sans soins appropriés, et menacée par les hospitaliers de toutes sortes de foudres; etc: la liste est longue....)
- autres.....

par ce simple courrier, vous ferez pression sur ces autorités, lesquelles seront obligées de lire, enfin, un jour, ce qui est écrit, pratiqué, publié, ici, en France, mais aussi et surtout à l'Etranger, sur ce sujet de nos préoccupations. Pour vous aider à rédiger ce courrier, vous pouvez vous inspirer du texte de pétition en ligne/papier que vous trouverez sur www.mesopinions.com

A propos des soins:

nous vous invitons à lire la proposition de Loi faite par le Gouvernement canadien au sujet de la pandémie de Lyme. Ce projet montre l'ampleur du problème, et la façon dont il souhaite être traité sans tarder dans un autre pays que le nôtre.... core 1..6 Bill (PRISM::Advent3B2 14.50)

An Act respecting a National **Lyme Disease** Strategy ... and timely diagnosis and treatment of **Lyme disease**. ... Whereas **Lyme disease** is an illness caused by ... elizabethmaymp.ca/wp-content/uploads/C-442.pdf

En fichier joint vous trouverez l'article des DNA (Dernières Nouvelles d'Alsace) suite au début du procès Schaller. Le ton calomnieux appelle réponse, et nous vous invitons à vous manifester sur leur site si vous le souhaitez: http://www.dna.fr/edition-de-strasbourg/2012/06/26/strasbourg-laboratoire-schaller-proces-

renvoye?signin=1

En fichiers joints vous trouverez les DNA du 26 juin et l'adresse de l'ARS, nous vous enverrons très vite celle du Conseil de l'Ordre des Biologistes.

	, 3
Bien à v	ous,
Judith A	lbertat ***********************************
*****	************************

Courriel du 6 juillet:

Ensemble, agissons contre le déni!

Sur lepoint.fr:

Maladie de Lyme : des patients en lutte contre les autorités

Des milliers de patients et des professionnels de santé mènent une fronde contre les autorités sanitaires autour de la maladie de Lyme : ils contestent la manière dont on détecte et on soigne en France cette affection transmise par les pigûres de tiques.



Courriel du 12 juillet

Bonjour à tous,

nos efforts dans notre combat contre le déni de la Borréliose de Lyme se voient aujourd'hui récompensés par une presse qui communique chaque jour davantage sur le sujet qui nous préoccupe. Nous vous adressons ici quelques exemples, mais vous en avez certainement d'autres.

Mais nous souhaitions aussi et surtout vous annoncer ce jour, une très bonne nouvelle: notre association sera reçue le 3 septembre à venir, dans l'après-midi, par un Conseiller de Madame la Ministre de la Santé, au Ministère des Affaires Sociales à Paris. Le Pr Perronne nous fait l'honneur de bien vouloir participer à notre délégation, laquelle sera composée de médecins, de Mme Schaller, et peut-être 1 ou 2 malades.

Cette étape est cruciale dans notre démarche. Elle s'inscrit dans l'action menée contre la méconnaissance de la maladie de Lyme par les patients accablés, en colère, et par les médecins isolés ou non - actuellement et pour certains, inquiétés par les autorités de santé - mais qui se battent chaque jour auprès de leurs malades, quelles que soient leurs approches thérapeutiques, pour les soulager. Et bien sûr, cette étape est également la marque de notre soutien envers Madame Schaller, que l'Administration essaye chaque jour d'abattre davantage. Tous ces acteurs de la lutte de terrain contre le déni de cette terrible maladie marchent de concert vers une vérité qui devra un jour être révélée, et, nous l'espérons, dont les responsables devront un jour être punis.

Enfin, retenez que nous envisageons une manifestation contre le déni de la Borréliose de Lyme le samedi 15 septembre à Strasbourg, vers 14H. Nous vous en reparlerons prochainement. Ce sera également l'occasion de faire une Assemblée Générale Ordinaire de l'association Lyme Sans Frontières.

Tout le Bureau vous souhaite d'excellentes vacances en famille, entre amis, entourés et écoutés dans la lumière de l'été.

Votre bien dévouée, Judith Albertat

La presse parle de la maladie de Lyme et de votre association:

- L'alsace, 14 août 2012
- Bien-être Santé, juillet 2012
- Hebdi, juin 2012 (dossier de 6 pages)
- DNA mai, juin, juillet 2012
- Principes de Santé, juin 2012
- Celtipharm, juillet 2012
- Com4 News.com, juillet 2012
- Effervescience, mais 2012
- L'ami hebdo, juin 2012
- Le quotidien du médecin, juillet 2012
- Le Point, juin 2012
- Lyme Aware (USA), juillet 2012
- Magazine Santé, juillet 2012
- Nexus, n° 81 juillet-août 2012, dossier spécial Lyme 26 pages
- Santé magazine, juillet 2012
- Vous et votre Santé, juillet 2012